



Réunion d'ouverture du débat

— Retranscription du travail en table

4 juin 2026 - Archamps

dp
DÉBAT
PUBLIC

PROJET
D'ACCÉLÉRATEUR
DE PARTICULES

ORGANISÉ PAR

LA commission
nationale du
débat public **CNDP**

Le 04 juin 2026 de 18h à 21h, Complexe ArchParc, Archamps, Haute-Savoie.

Les consignes indiquées aux participant.es pour cet atelier étaient les suivantes :

Par table, pendant 30 minutes, nous vous avons invité à :

- Découvrir la partie du dossier présentant le projet, mise à votre disposition
- À l'issue de cette lecture, échanger en groupe pour répondre aux 4 questions proposées ci-dessous.
- Parmi toutes les idées, réactions et interrogations qui émergeront, sélectionner une question ou une interpellation à partager avec l'ensemble des [participant.es](#).
 - Ce qui vous avez appris à la lecture du document ?
 - Ce qui selon vous est à approfondir ou ce qui manque ?
 - Ce qui n'est pas clair pour un public profane ?
 - Ce qui vous interpelle ?

Puis un temps d'échange collectif de 45 minutes a été effectué.

Ce document retranscrit les travaux effectués sur l'ensemble des tables, par thématique du [document de présentation du projet](#). Les échanges dans la salle après cet exercice sont disponibles dans [le compte rendu intégral de la réunion](#).

Retranscription du travail en table

1. Historique et contexte du projet de FCC 1 et 13

2. Opportunité du projet et scénario zéro

- On ne parle pas du tout de la finalité du projet ? Quelle est la fiabilité du type de science qui est poursuivi par ce projet ?
- Sachant que les données du LHC déjà construit sont très peu exploitées : quelle est la pertinence de la construction d'un nouveau collisionneur encore plus performant ? Que fera-t-on de ces quantités de données ?
- Il est très important de faire comprendre que la science fait partie d'une démarche de progrès qui a un impact sur toute la société
- Explorez l'invisible, pourquoi faire ? Finalité ?
- Si le projet n'aboutit pas, va-t-on perdre notre avance technologique ?
- Pas d'informations susceptibles de nous donner les outils pour comprendre les objectifs
- On est dans une période critique (sociétale environnementale énergétique et géopolitique climatique), quelle est la pertinence de ce projet dans ce contexte ?
- Le côté sanitaire salubrité publique n'est pas évoqué dans la partie technique scanner IRM GPS sont des projets et des avancées certaines mais quid de l'utilisation des prochaines inventions et pour quelle population ?
- On ne répond pas vraiment aux arguments des scientifiques qui sont contre le projet
- On ne replace pas l'importance de ce projet au milieu d'autres projets de recherche nécessitant un financement important
- A-t-on vraiment besoin de faire cette recherche ? Peut-on continuer avec le LEP ?
- La lecture du document nous donne l'impression de résultats obtenus et définitifs sans bien expliquer le processus et les éléments qui permettent la conclusion. Il semble important de continuer cette recherche qui a des impacts concrets importants
- cette partie est très technique et ne permet pas d'éclairer la justification d'autant de moyens humains et financiers pour le

profane qui s'inquiète aujourd'hui d'autres urgences pour 2040 : qualité de l'eau, réchauffement climatique, moyen pour la santé, l'éducation, la justice, l'agriculture qui préserve nos sols

- Le CERN fait sa promotion et nous explique que ce projet est vital pour la communauté scientifique. Mais le CERN n'est pas LA communauté scientifique : quelles sont les positions des autres communautés scientifiques ? Pourquoi le GIEC, le CNPN, les universitaires, ... ne sont pas mentionnés avec leur avis.
- L'absence de mise en œuvre du projet est présentée comme catastrophique mais c'est uniquement la vision du CERN.
- Le CERN pense qu'il va être mis en difficulté si le FCC ne se fait pas (= chantage) et perdrait sa raison d'être.
- N'y aurait-il pas un risque que le projet soit emmené hors Europe s'il n'est pas réalisé par le CERN ?
- Quel avenir du CERN si on ne fait pas le FCC ?
- Le scénario le plus « équilibré » ne veut pas dire le plus sensé pour le territoire.
- C'est un projet anachronique par rapport aux défis environnementaux, énergétiques, de biodiversité, climatiques et de ressources en matières premières du 21ème siècle
- Vos recherches ne pourraient-elles pas mieux servir l'humanité ? L'humain ? L'agriculture sans chimie ? L'arrêt de la pollution ? l'arrêt des chemtrails ?

3. Alternatives Collisionneurs

- Plusieurs alternatives mais peu de détails décrits dans le DMO : qu'en-est-il ?
- Les alternatives sont présentées par le CERN comme peu intéressantes de façon à pousser les lecteurs à privilégier le FCC
- Est-ce qu'il existe un projet B pour le CERN autre que le FCC ?
- Ce qui manque : des alternatives crédibles en phase avec les défis de notre époque
- j'ai appris que plusieurs solutions avaient été étudiées et comparées la conclusion étant que le FC serait visiblement l'outil le plus adapté mais également le plus onéreux et le plus large

4. Localisation et structures de surface

- Rôle de chaque pays et de la France, pourquoi pas plus en Suisse ?
- Pourquoi une emprise plus importante du projet sur la France que sur la Suisse ?

5. Structures souterraines et génie civil

- Le tunnel sera en dessous du niveau des Usse : quels risques d'infiltration ? Rien de cité à ce sujet
- Est-ce que les nappes d'eau présentes sur le tracé sont clairement identifiées ?
- Encore beaucoup d'incertitudes sur des aspects techniques et de faisabilité constructive.
- Il est fait état de centrales à béton : où serait-elle localisée ?
- Difficile de se projeter entre les alcôves, les cavités, les puits : besoin d'une maquette en 3D !

6. Consommations prévisionnelles en électricité et en eau

- Consommation électrique : comment produire toute cette électricité
- À aucun moment RTE n'indique les surfaces qui seront impactées par les sites de raccordement.
- Les raccordements seront-ils essentiellement aériens ou souterrains et à quel prix ?
- Pour l'alimentation électrique, faudra-t-il construire de nouvelles centrales nucléaires dans l'Ain ? D'autant qu'il y a un programme ambitieux de construction de data-centers.
- Qu'en est-il des infrastructures énergétiques et annexes RTE (usines à béton, matériaux extraits, ligne HT, réacteur nucléaire) ? Qui finance ? Quels impacts ?
- D'où provient l'électricité ? Comment sera acheminée l'électricité ? Quel sera l'impact ?
- Les raccords au réseau de transport d'électricité ne sont pas encore définis alors que les infrastructures sont assez conséquentes

- Sur l'éloignement des sites de production électrique : quelles conséquences sur le territoire ?
- Les constructions annexes électriques qui seront définis « si la décision positive du projet est faite » ne peuvent pas être dissociées du projet de base. Ces constructions impacteront aussi la région : on ne peut pas nous les imposer une fois le projet adopté, nous avons besoin d'informations maintenant.
- Où vont passer les 3 traits des lignes pour le raccordement électrique ?
- À quand le développement de l'énergie libre ? c'est certain que ça rapporterait moins d'argent que le nucléaire ou le pétrole/gaz.
- Quid de la consommation énorme en eau et électricité ?
- Production d'énergie : environ 1/2 réacteur nucléaire. Quelle provenance ?
- Information incomplète sur la consommation d'eau : où est-elle prise ? où est-elle rejetée ? est-elle chaude ou est-elle froide ? Comment se fait-il que cette partie du dossier ne compte qu'une demi page ?
- Les consommations estimées tiennent-elle compte de l'eau d'infiltration qui doit être pompée ?
- Où allez-vous puiser l'eau de refroidissement de chaque nappe, et en cas de sécheresse complète ou de stress hydrique ?
- Les ressources en eau : refroidissement en phase d'exploitation mais qu'en est-il en phase chantier ?
- Manque d'information sur l'approvisionnement de l'eau et les ponctions dans l'Arve et le Rhône

8. Impacts socio-économiques et aménagement du territoire

- Quel est l'apport pour le citoyen d'avoir une recherche à la pointe de la tech quand on est ou on vit en Haute-Savoie dans des déserts médicaux ?
- Quel développement des avancées scientifiques et effets sur la vie quotidienne ? Ils ne sont pas abordés. Par exemple les impacts dans la médecine. Quels effets sur les logements, les services, l'emploi ?
- Concrètement qu'est-ce que le FC apportera à nos petits enfants dans leur vie de tous les jours (éducation santé qualité de vie) et quel rapport coût-bénéfice ?

- A-t-on évalué les créations d'emplois pendant et après les travaux de construction du FCC ?
- A-t-on évalué les besoins de logement pour le personnel et quel impact sur la disponibilité déjà tendue sur le territoire ?
- La région est saturée en logements : comment allez-vous loger, éduquer, assurer la mobilité des nouveaux arrivants ?
- Le réseau routier est actuellement saturé : comment s'organiseront la collecte et l'évacuation des déchets, ferroutage ?
- Une intégration paysagère assez légèrement définie
- Accès ferroviaire et routes :
 - Quelles sont les études réalisées ? -> Données, résultats.
 - Ici il est question uniquement du ferroviaire et des convoyeurs, pas des routes ! Mais quels impacts environnementaux pour leur création ?
 - Comparatif entre les différentes options : ferroviaires et routes
 - Préciser quand il s'agit de « Collonges » si c'est celui de Fort l'Eduse.
- La création d'accès routiers : au total 3 km à créer ?
- Quel est le montant attribué aux communes impactées ?
- Faiblesse du coût d'investissement prévisionnel pour le développement territorial.
- Taxe foncière sur les terrains utilisés sur les sites d'exploitation -> droits internationaux ? Avantages ? Qu'en est-il des communes ?
- Spéculation financière sur les terrains
- Répercussions financières sur le territoire ? Des travailleurs qui ne payent pas d'impôts.
- Ce document n'est-il pas toujours promotionnel sans alternative ?
Petit exemple : il n'évoque pas les 160 hectares réservés hors ZAN pour le FCC par l'État français.
- Déséquilibre durée des travaux versus la phase d'exploitation
- Comme le soulignait un rapport du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche « l'analyse socio-économique reste incomplète et réduite après de potentielles retombées bénéfiques qui demeurent consolidées sans considération des retombées négatives ou à plus grande échelle ». C'est une donnée d'entrée pourtant essentielle au débat public.

- On apprend que le CERN imagine que la Haute-Savoie a besoin de son projet pour se développer. On apprend que les teneurs du projet ne connaissent pas notre territoire.
- Penser que ce projet est nécessaire à notre territoire ! 13000 emplois alors que nos départements n'ont pas besoin de se développer, peu de chômage... Où installerons-nous ces 13000 personnes ? L'immobilier est déjà sous tension
- Quels impacts sur les emplois locaux à la construction et pour l'exploitation ?
- Quel pourrait être l'impact du projet sur le transport 01, 74, Genève ?
- Timing du projet : trop tôt ou trop tard par rapport aux problèmes socio-économiques
- Si le projet se réalisait : combien d'ouvriers et de scientifiques arriverait dans un territoire déjà en tension ?
- Quelle serait la répartition des emplois éventuellement créés ?
- Quelles variations du personnel entre la construction et la phase exploitation ? quels impacts pour chaque phase ?
- Les impacts en termes d'emploi dans une région déjà suréquipée et favorisée : ce ne crée-t-il pas un déséquilibre du territoire avec d'autres régions françaises ?
- L'étude a basé son approche sur seulement 4 grands groupes (partie 4.2.1) : pas d'étude auprès de la population et les acteurs du territoire ?
- On voit des graphiques avec les nombres moyens de travailleurs par site en phase de chantier : en 2035, 250 travailleurs par site de surface technique et 400 travailleurs par site scientifique et une centaine à Prévessin. Cela ferait au total 2700 personnes : où ces gens, qui s'ajoutent aux personnes qui arrivent pour d'autres raisons dans la région, vont-ils être logés ? combien d'hectares pour construire l'hébergement et le reste ?
- Les impacts du territoire : difficile de comprendre la différence entre les besoins en personnel pour la construction et pour l'exploitation ?
- Partie 4.2, 4.3 : solutions envisagées seule la faisabilité a été étudiée. Si le projet se poursuivait, le CERN devrait étudier la faisabilité financière et environnementale : quand ? après la décision de faire ? si avant la décision de faire, quand ? qu'est-ce qui peut déclencher cette étude supplémentaire ?

- Impact foncier à détailler - élargissement des routes, acheminements (essentiel pour les riverains)
- Routes et voies ferrées : intercommunalité Terre Valserhône, traversée de poids lourds hors gabarit à gravats à travers des zones résidentielles (réaction par rapport au chiffre de 1000 camions/jours)

9. Impacts environnementaux (hors matériaux excavés)

- D'après les hydrologues il n'y aura déjà plus assez d'eau douce pour la population, même sans ce projet, d'ici 2050.
- Impact santé riverain ondes électromagnétiques
- Approfondir l'information sur le lac dans le contexte de dérèglement climatique
- Publier un rapport impact faune et flore est nécessaire
- Impact CO2 à ramener au bénéfice du projet : balance bénéfice / risque et projets alternatifs
- Impacts environnementaux et la maîtrise des risques en phase chantier et phase d'exploitation (faune flore, eau, foncier et artificialisation des sols, empreinte carbone, rejet atmosphérique, nuisance et pollution sonore)
- Investigations faune et flore non publiées.
- L'impact foncier ne paraît pas très important mais plus d'études sont nécessaires.
- Impact faune et flore : pas d'étude faite hormis un état des lieux et un inventaire. Or impact certain vu que le projet cherche à s'éloigner de l'urbanisation, donc en conflit direct avec la faune et la flore.
- Quelle prise en compte du réchauffement climatique ?
- Gestion de l'eau : pas de partie sur la température de l'eau à la sortie
- Que fait-on du Salève avec la zone Natura 2000 et le Relief des Bernes ?
- Foncier : il y a 40 hectares de consommation foncière directe mais combien après les infrastructures de transport électrique (RTE pylônes), accès aux sites convoyage des matériaux (accès ferroviaires, autoroute, convoyeur)
- Foncier pour le logement des 800000 personnes-année et leurs loisirs, déplacements, éducation...

- Quid de l'avis des habitants touchés de près, proches des puits ? Que deviennent les propriétaires expropriés ?
- Eviter réduire compenser -> privilégier éviter
- Attention aux compensations elles sont souvent déplacées et supportées par l'agriculture
- Il manque des informations sur la biodiversité : quels impacts concrets ?
- Sur la radioactivité des eaux rejetées : quel cumul avec ce qui existe déjà ?
- Il manque des infos sur la sécurité et les contrôles réalisés ?
- Quel est l'indépendance de l'information donnée dans le DMO ?
- Quelle est la véritable emprise des surfaces agricoles, 40 hectares ?
- Les surfaces sont-elles différentes selon les sites ?
- Souveraineté alimentaire et surfaces agricoles impactées ?
- 40 hectares est-ce supportable ? Préciser page 14 dans le doc de synthèse.
- Qu'est-ce réellement qu'une zone de compensation environnementale ?

10. Matériaux excavés et intégration paysagère

- Ou est-ce qu'on met tous ces gravats ?
- Pas assez de clarté du projet : quel usage de la terre excavée ?
- Quid de l'excavation des matériaux ? Pas ou peu de réponses claires
- Concernant les matériaux excavés :
 - Une étude de faisabilité faite par le porteur de projet n'est pas encore une étude d'impact environnementale (faite par un tiers neutre).
 - Quand aura-t-elle lieu dans le calendrier décisionnel ?
 - Il faudrait l'expliquer pour comprendre le statut des documents dont les développements du projet. Merci !
- Il faut un schéma explicatif de l'ensemble de transport des matériaux et du stockage
- Quantité de ciment produit ? Quantité de terre produite ?
- Quelle faisabilité de faire des sols fertiles ?

- Définition de molasse ?
- Orde de grandeur que représentent les volumes ? ex : 16 millions de m³
- A-t-on assez d'espace et de carrières pour les matériaux excavés ?
- Est-ce que les hydrocarbures dans la molasse sont une contrainte à la réutilisation des matériaux ? D'où vient cette pollution ?
- En quoi consiste précisément la valorisation (à hauteur de 70%) des remblais dans les carrières ? Sont-ils considérés comme « valorisation » ? Quels sont les volumes différents dédiés aux différents usages ? Quelle destination des matériaux ?
- Est-ce que le débat permettra de réaliser les flux (terre, camions, eau, etc) site par site, avec les accès ?
- Si réalisation du projet quels impacts environnementaux après le traitement des terres : comment les remonter, les transporter, où vont-elles être emmenées ?
- Sur les matériaux excavés : tunneliers expérience des travaux Lyon-Turin + ré-exploitation des matériaux pour produire du ciment : utiliser l'expérience !
- Quel est le devenir des déblais ?
- Sur le transport des déblais : quel est le rôle du ferroviaire ? Quels flux vers les plateformes de retraitement ? Quelle localisation de ces plateformes ? quel est le rôle de chaque plateforme ?
- Sur le cubage à transporter : pouvons-nous avoir une comparaison avec les grands projets français ?

11. Maîtrise des risques

- On est dans une zone sismique
- Quelles connaissances des risques potentiels par rapport aux expériences précédentes ? Besoin de clarifier le niveau de risque lié à la radioactivité et au nucléaire.
- Quels sont les risques liés aux chantiers pour les 20 ans à venir ? Risques climatiques, sismiques, environnementaux ? Qu'en est-il du dérèglement climatique ?
- Qu'en est-il des matières radioactives lors de l'utilisation du FCC et/ou de son démantèlement ?

12. Coûts et financement

- Coût pas assez expliqué : qui va financer ? La France est déjà endettée
- Financièrement, quelle serait la part de la France dans la participation aux 16 milliards d'euros ?
- Répartition financement entre états
- Coûts induits pour les collectivités locales : augmentation du réseau de soins, scolarité, transports en commun... RTE ?
- Bénéfices indirects peu clairs. 49 milliards ?
- Page 116 : 1 franc Suisse = 0,937 5€ et page 121 : 1 franc Suisse = 1,054 8€. Attention : taux de change variable. Crainte exprimée sur la fiabilité des données du dossier
- 16 milliards d'euros établis : très certainement un chiffre bien en-deçà du coût final.
- Ouverture du financement au secteur privé : est-elle déjà entrée en vigueur ? Comment ? Vote ? Est-ce que la convention du CERN sur l'ouverture du financement privé a été votée ?
- Possibilité d'une voix plus importante si plus d'argent versé ? Démocratie ? pour quoi faire ?
- Risque géopolitique -> évolution des coûts ?
- Coûts induits et coûts indirects : zéro chiffrage
- Quel coût induit du projet ?
- Pas cohérent avec les baisses régulières du financement de la recherche, notamment en France.

13. Participation du public

- Processus de concertation : très peu de temps pour lire, analyser, échanger et restituer
- Être mis au pied du mur : pourquoi on en parle aussi précisément seulement en 2026 puisque ce projet est dans les tuyaux depuis de nombreuses années. Tout semble ficelé.

- Les représentants doivent impérativement entendre pourquoi nous nous opposons avant de prendre une décision sinon il n'y aura que de la publicité pour le CERN.
- Nous craignons que le CERN menace d'être fermé si le FCC ne se fait pas, ne donne pas de projet alternatif et oblige à un vote positif.
- N'y a-t-il pas de débat franco-suisse organisé en réunion publique ?
- Où a lieu le débat sur le Grand Genève ?

14. Autres

- Gouvernance
 - Qui sont les membres du Conseil du CERN (identités) ?
 - Qui décide au final sur la faisabilité acceptabilité sociale et sociétale ?
 - C'est quoi le Conseil du CERN ? Comment est-ce qu'il fonctionne ? Est-ce qu'il y a des droits de veto ? Est-ce que l'avis des citoyens sera pris en compte au sein du Conseil ?
 - Comme le CERN ne présente aucune alternative crédible, on peut penser que tout est joué, quoi d'autre pourrait être voté en 2028 ?
 - Les opposants doivent pouvoir s'exprimer devant les représentants des Etats [du Conseil du CERN].
 - Est-ce que les pays qui votent pour la décision finale auront connaissance de tous les détails de ces débats ?
- Sur le dossier de présentation du projet :
 - C'est un peu technique, c'est un peu fait exprès pour ne pas qu'on comprenne
 - Les pages que j'ai eues à lire sont très techniques et ne m'apportent pas grand chose dans ma réflexion éthique : choisir de développer la recherche met avec un coût financier et écologique énorme
 - Je n'ai pas appris grand-chose d'autre que ce dont je me doutais déjà : le FCC serait l'outil le plus abouti dans son domaine
 - La présentation ne permet pas une lecture claire pour un public non scientifique trop de jargon technique et scientifique

- Il manque transparence, honnêteté, sincérité. Des chiffres sont largement minimisés et ne prennent volontairement pas en compte la réalité. Exemple : peut-on savoir ce qu'a réellement coûté l'étude du projet ?
- Sur l'organisation de la réunion :
 - Vous avez pris trop de questions dans la soirée parce qu'il y en avait pas mal pour lesquelles il n'y avait pas le temps de réponse.
 - Je m'attendais à des interventions contradictoires pour avancer dans ma réflexion. Le document technique qui m'est proposé ne m'apporte pas ce que je suis venu chercher, il est très difficile d'apporter une opinion sur un sujet si vaste en lisant seulement 2 pages de documents.
 - Ce qui est très choquant c'est la tenue de cette réunion qui ouvre le Grand Débat Public sans aucun contradicteur au projet à la tribune : que des personnes qui promotionnent le projet.
- La provenance des terres rares et leur extraction ainsi que le traitement des personnes qui exploitent ces terres rares et le type de modèle commercial sous-jacent (néocolonial et injuste).
- La Chine a renoncé à ce jour à ce projet. Or c'était l'argument phare pour pousser le projet en France Suisse...qu'en est-il ?
- Côté élitiste du projet : élitiste dans son élaboration ses missions et les modalités pratiques de sa mise en œuvre (prendre du foncier et des terres agricoles ou zones humides pour loger des techniciens diplômés ou des ouvriers spécialisés alors qu'il n'y a déjà pas assez de logements pour les travailleurs français et que les services publics sont ultra saturés ainsi que les infrastructures)
- Sujet étonnamment peu présent lors des élections municipales
- Les communes ont-elles les informations ? Et comment se fait-il qu'on n'entende pas les communes là-dessus ?
- On fera une loi d'exception qui passera au-dessus des élus
- Il y a un manque d'information sur les permanences locales tenues par le CERN.
- Manque de clarté des communications de la part du CERN ou des mairies.

- L'État qui ose dire que les élus sont consultés. Comment connaissent-ils les impacts directs sur leur territoire ? Beaucoup de questions dans le public allaient en ce sens ce soir
- Les études de terrain déjà réalisées se sont faites sans l'accord des propriétaires et parfois par la force.
- Je trouve qu'on met le couvercle sur la cocotte-minute
- Ce qui nous interpelle c'est qu'on ne nous parle pas vraiment d'avancées concrètes sur notre vie les quelques pages ne suffisent pas à donner un avis concret sur le projet
- Cela ne vous dérange pas de lancer un projet que la majorité de la population (si on faisait un vote) ne veut pas ? Comment se porte votre conscience ?
- Est-ce que les États votants voudraient avoir de ce chantier chez eux?
- Ce projet n'est qu'un joujou pour chercheur !

Une urne était mise à disposition pour que les participant·e·s puissent déposer leurs questions ou leurs avis au cours de la soirée.

1. Les représentants du CERN encore ce soir minimisent la portée des impacts territoriaux néfastes. Le CERN donne l'impression de ne pas vivre à la même période que la population.
2. Je suis contre. Ce projet est monumental, destruction de la nature, et les dégâts seront irréversibles nous n'avons pas le droit de faire un tel massacre
3. Puisque la représentante du CERN nous dit qu'elle prévoit une retraite de 2 jours pour créer la procédure had-hoc de mise à la décision du Conseil, pourrait-elle prévoir d'inviter le Giec, les Co-cernées et éventuellement d'autres collectifs s'il vous plaît.

4. En fait quel choix auront les États membres en 2028 ? Oui ou non ? Ils ne vont jamais voter non et il n'y a pas d'alternative crédible proposée par les chercheurs... donc on peut penser que les jeux sont déjà faits et que le débat est un peu de la poudre aux yeux.
5. Je pense que le FCC est une mauvaise idée qui vient au mauvais moment. Il aurait été plus pertinent d'être installé ailleurs que dans un bassin aussi habité que le bassin Genevois. Le coût de ce projet me semble aussi complètement pharaonique. Je comprends que des professionnels du CERN justifient leur salaire par de beaux projets, mais il serait bon qu'il reste à l'état de projets, et qu'il ne soit jamais réalisé au dépens de la nature, des habitants et du bon sens.
6. Je pense que le projet de FCC est anachronique au regard des enjeux et problématiques actuels (réchauffement climatique, stress, hydrique sur nos fleuves et rivières). Il est aussi élitiste (au regard des territoires impactés non compensés et du transport de matériaux dirigés en priorité sur France. Par ailleurs, le récit prédictif ne connaît pas encore les réalités futures du monde dans lequel il va d'ores et déjà impacter. Prédire le futur ou chercher dans un but scientifique, difficile de démêler les deux.
7. Nous voulons que les associations puissent s'exprimer devant les représentants des États du Conseil du CERN. Nous voulons que le CERN propose des activités alternatives, plus larges que les collisionneurs, dans d'autres domaines de la physique.
8. Comment avoir accès aux contributions des États membres ? (je sais la Suisse a rendu le sien dernièrement mais comment savoir celui de la France ?)
9. Les cahiers d'acteurs seront-ils traduits et partagés avec les États membres du CERN? Car la décision est la leur, mais ils devraient être tenu compte des locaux (nous) qui en subiront les impacts. La synthèse de Claire Bouteloup était excellente et mériterait d'être partagée avec les États membres.
10. Est-ce que le vote des États membres du CERN se fait en fonction de l'argent qu'ils investissent dans le FCC ?
11. En quoi ce projet va-t-il apporter une réponse aux problèmes les plus pressants d'aujourd'hui, à savoir le réchauffement climatique et la course aux armements ?
12. Le LEP-LHC actuel rejette en surface 2000 m³ d'eau par jour, à cause de l'incapacité du CERN à construire une voûte de tunnel étanche.

Par conséquence de l'eau gaspillée, un cycle de l'eau radicalement perturbé qui impacte l'étiage des cours d'eau et des nappes jusqu'à l'assèchement et de façon irréversible. Donc comment va faire le CERN pour le FCC pour résoudre un problème aussi grave? Le FCC serait très dommageable aux ressources en eau et va à l'opposé de ce qu'il faudrait pour préserver celle-ci. Ingénieur hydrologue spécialiste dans la gestion de la ressource en eau.

13. L'impact du trafic routier supplémentaire, notamment poids lourds et personnels, à Terre Valserhône doit amener à des aménagements pour éviter les traversées de zones présidentielles et réduire les embouteillages sur la durée des travaux.